

Rénovation énergétique et désimperméabilisation

ÉCOLE PRIMAIRE DE LA SERRE À BACCARAT

Grand Est, département de la Meurthe-et-Moselle (54)
Commune de 4 192 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Baccarat

Les autres acteurs :

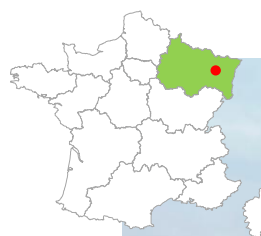
Architecte : Lineatis Architecture
Paysagiste : ID VERDE

Le projet en bref :

- Isolation avec des panneaux en laine de bois
- Isolation de la toiture avec un isolant biosourcé (laine de chanvre)
- Récupération des eaux pluviales
- Installation d'une centrale de traitement de l'air à double flux
- Végétalisation

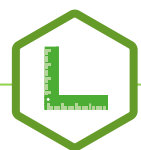
Les points forts :

#désimperméabilisation des sols
#protections solaires #VMC double flux



1968

Année de construction du bâtiment



1 400 M²

Surface rénovée du bâtiment



153

Élèves au sein de l'école



49 %

Economie d'énergie finale visée



2,26 M€

Montant total prévisionnel de l'opération



CHRISTIAN GEX

Maire de Baccarat

Quelle est l'ambition qui a motivé cette initiative ?

L'objectif principal était de regrouper les écoles maternelle, élémentaire et les espaces périscolaires. L'idée était de transformer l'école actuelle en une école tournée vers l'avenir, avec des espaces modernisés, des équipements de nouvelle génération et une meilleure efficacité énergétique. L'accent a été mis sur le confort des usagers tout au long de l'année.

Quelles ont été les grandes étapes du projet ?

Nous avons d'abord sélectionné un assistant à maîtrise d'ouvrage, un architecte, un paysagiste, et des bureaux d'études, puis organisé des réunions pour élaborer une ébauche du projet, qui a été partagée avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus. Par la suite, un diagnostic architectural et énergétique a été réalisé sur la structure du bâtiment. À la suite de cette phase d'analyse, les appels d'offres ont été lancés et les artisans sélectionnés.

Ce projet a-t-il été difficile à financer ?

La vraie difficulté était de trouver et de mobiliser tous les dispositifs existants. Heureusement, nous faisons partie du programme "Petite ville de demain" (PVD), ce qui a facilité la constitution des dossiers. Certaines démarches ont été ralenties par les spécificités de chaque règlement de subvention, qui demandait des ajustements. Mais dans l'ensemble, nous avons pu compter sur un soutien financier solide de la part de l'ensemble de nos partenaires.

La bonne idée

Des réunions régulières ont permis d'échanger sur les choix à faire, en conciliant contraintes budgétaires et respect des normes environnementales. L'ensemble des décisions a été guidé par les usages quotidiens de l'école.

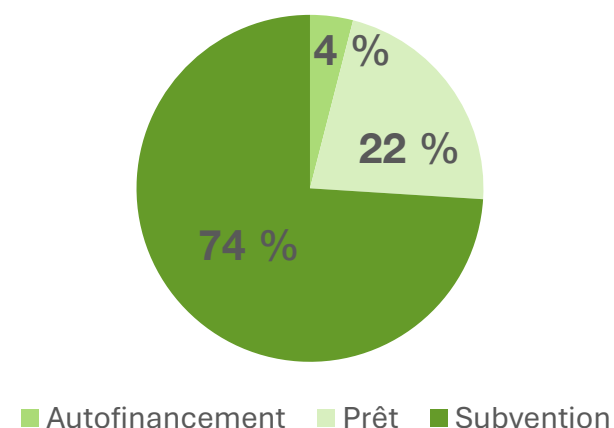


Et demain ?

Notre ligne directrice, c'est toute l'étude qu'on a menée avec notre architecte, pour imaginer quelle pourrait être la ville de demain, la ville dans les 20 ans qui viennent.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,26 M€. Il est financé par un prêt de 500 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 1 671 636 M€ (1,16 M€ de l'Etat, 371 000€ de la Région et du Département et 140 636€ de l'Agence de l'eau). La commune a autofinancé 89 983€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

